

Bulletins municipaux

LES ESCROQUERIES

SUR INTERNET

Internet offre une multitude de services, toutefois la gendarmerie est régulièrement saisie pour des **faits d'escroqueries** au préjudice d'habitants sur la circonscription.

Les escrocs sont des individus particulièrement habiles et ingénieux qui usent de multiples moyens pour abuser les victimes. Les procédés les plus rencontrés sont les suivants :

Les escroqueries sur les sites de petites annonces



- Le vendeur (l'escroc) propose un article à un prix très avantageux, plus que la moyenne. Il demande à l'acheteur de faire un virement sur un compte bancaire et lui demande de lui fournir un RIB et une pièce d'identité.

Il peut également arriver que les escrocs soient les acheteurs.

- Dans ce cas-là, l'acheteur (l'escroc) envoie un SMS avec un lien au vendeur menant sur un site fictif sur lequel il doit rentrer ses coordonnées bancaires afin d'être payé.

 Ces procédés doivent appeler à la prudence. Attention aux sites fictifs qui peuvent s'apparenter aux sites officiels. Vous pouvez voir si un site est sécurisé grâce au petit cadenas dans la barre de recherche.



Le chantage à l'amour

- L'escroc prend contact avec la victime via un site de rencontre. Ils se lient d'amour ou d'affection. Par un jeu de chantage, l'escroc persuade la victime qu'il est en situation de détresse et qu'il a besoin d'argent ou bien menace de diffuser des photos envoyées par la victime en échange d'argent.



En vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année.

Les gendarmes de la COB d'EAUZE
cob.eauze@gendarmerie.interieur.gouv.fr
0562098014

L'utilisation d'une fausse identité



L'escroc se fait passer par téléphone pour une personne de confiance (conseiller financier, employé de banque) et contacte son client pour l'informer que ses comptes ont été piratés. Il lui demande ses informations personnelles et bancaires afin de bloquer l'opération.



Un établissement bancaire ne passera jamais par mail ou par téléphone pour vous demander vos coordonnées bancaires. N'hésitez pas à contacter directement votre conseiller bancaire.

L'escroquerie par mail



- Vous recevez par mail de la publicité pour un site de placement financier. Il vous est demandé de payer une somme d'argent pour être formé « en ligne ».



Attention aux sites de placement notamment ceux que vous ne connaissez pas. N'hésitez pas à prendre attache avec votre conseiller financier en personne qui sera à même de vous guider dans vos différents placements.

Dans toute situation similaire, prenez du recul et prenez le temps d'analyser la situation avant toute opération sensible. En cas de quelconque doute, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos proches pour leur demander leur avis ou à venir nous consulter à la gendarmerie.